

PROCÉDURE DE CRÉATION D'UN COMPTE CERBÈRE

Pour créer un compte Cerbère, **il faut se rendre sur le portail d'authentification** du ministère en charge du logement, accessible **via le lien suivant** :

<https://authentification.din.developpement-durable.gouv.fr>

The screenshot shows the 'Portail d'authentification Cerbère' interface. At the top left is the French Republic logo and the text: 'Ministère de la Transition Écologique et Solidaire', 'Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales'. The main title is 'Portail d'authentification Cerbère'. A navigation bar contains 'Cerbère', 'Connexion', 'Mon compte', and language flags (UK, ES, FR), along with 'Aide' and 'Accessibilité'. The central 'Authentification' section has a 'Connexion' header and the prompt 'Votre identifiant Cerbère et votre mot de passe'. It features two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe', followed by a 'Connexion' button. Below the button are links for 'Mot de passe inconnu ?' and 'Créer un compte Cerbère'. On the right, there is a 'S'identifier avec FranceConnect' button with the note 'Réservé aux comptes de particuliers'. The footer contains the ministry name and technical details: 'Maîtrise d'oeuvre CP2I', 'Maîtrise d'ouvrage PSId', 'Conditions générales d'utilisation', and '© Version 6.1.0-ceab08-intranet'.

Puis suivre le déroulé de la procédure telle que décrite dans le présent guide.



Authentification

Connexion

Votre identifiant Cerbère et votre mot de passe

Identifiant

Mot de passe

Connexion

Mot de passe inconnu ?

Créer un compte Cerbère



Réservé aux comptes de particuliers

1

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Maîtrise d'oeuvre CP21

Maîtrise d'ouvrage PSI4

[Conditions générales d'utilisation](#)

© Version 6.1.6-ceab08-intranet



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

1

Sur la page d'accueil du portail d'authentification « Cerbère » cliquer sur « **Créer un compte Cerbère** ».
Vous verrez alors apparaître une page intitulée « Création de compte – Etape 1/5 » (voir page suivante).



NE JAMAIS TENTER DE VOUS CONNECTER DIRECTEMENT SI VOUS NE DISPOSEZ PAS D'UN COMPTE CERBERE

Création de compte - Etape 1/5

Choix du profil

Vous souhaitez utiliser votre compte FranceConnect pour vos démarches administratives personnelles



Vous souhaitez créer votre compte Cerbère pour vos démarches administratives personnelles

Vous souhaitez créer votre compte pour votre activité professionnelle, indiquez nous votre numéro SIREN

Votre numéro SIREN

999999999

Annuler

✓ Valider

2 Sur la page « Création de compte – Etape 1/5 » cliquer sur « **Vous souhaitez créer votre compte pour votre activité professionnelle, indiquez votre numéro de SIREN** ».

3 A l'aide du clavier, compléter le numéro de SIREN de votre organisme dans le cadre prévu à cet effet (cf. exemple ci-dessus).
Le numéro de SIREN comprend toujours 9 chiffres et il doit être renseigné sans espace.

4 Une fois les étapes 2 et 3 accomplies, cliquer sur le bouton « **Valider** ».
Vous verrez alors apparaître la page « Création de compte – Etape 2/5 » (voir page suivante).

 **NE JAMAIS CLIQUER SUR « Vous souhaitez créer votre compte Cerbère pour vos démarches administratives personnelles ».**

Création de compte - Etape 2/5

Entreprise

HLM HABITAT

Identité

Civilité Madame Monsieur

Prénom

Nom

Adresse mail

Confirmation mail

Adresse postale

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Mobile

* Champs obligatoires

5

6

5 Sur la page « Création de compte – Etape 2/5 », indiquer votre « Civilité » puis, à l'aide du clavier, décliner vos nom et prénom et indiquer votre adresse mail, dans les cadres prévus à cet effet (cf. exemple ci-dessus). **Ne pas oublier de confirmer votre adresse mail.**

6 Une fois l'étape 5 accomplie, cliquer sur le bouton « **Valider** ». Vous verrez alors apparaître la page « Création de compte – Etape 3/5 » (voir page suivante).

 **NE JAMAIS RENSEIGNER UNE ADRESSE MAIL FONCTIONNELLE** (ex : gestion@hlm-habitat.fr) **OU PRIVEE** (ex : jd92@gmel.fr) **mais une adresse professionnelle à laquelle vous avez seul l'accès, de type « prénom.nom@xxxx.fr »** (ex : jduchene@hlm-habitat.fr).

Création de compte - Etape 3/5

Entreprise

HLM HABITAT – 15 RUE DES SEQUOIAS – 96069 VILLEBOURG (FR)

Identité

Civilité	Monsieur
Prénom	Jerome
Nom	DUCHENE
Adresse mail	jduchene@hlm-habitat.fr
Adresse postale	15 RUE DES SEQUOIAS
Code postal	96069
Ville	VILLEBOURG
Pays	FRANCE
Téléphone	
Mobile	

Mot de passe

Votre mot de passe doit respecter les règles suivantes

- 8 caractères minimum;
- au moins 1 minuscule, 1 majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial;
- différent de vos 3 précédents mots de passe.

Mot de passe

••••••••

Confirmation

••••••••

7



7

Sur la page « Création de compte – Etape 3/5 », indiquer le mot de passe personnel que vous avez choisi dans le cadre prévu à cet effet.
Ne pas oublier de confirmer ce mot de passe.

 **NE JAMAIS DIVULGUER VOTRE MOT DE PASSE, même à un collègue ou à votre hiérarchie : vous engageriez votre responsabilité personnelle en cas de mauvais utilisation de l'application.**

 **Le mot de passe doit comprendre huit caractères dont, au moins, une minuscule, une majuscule et un caractère spécial.**

Code de sécurité

Veillez reproduire le code de sécurité présenté.

b w r 9 i s 6 bwr9is6

Changer

Conditions générales d'utilisation

J'accepte les conditions générales d'utilisation du portail d'authentification Cerbère.

* Champs obligatoires

Confirmez-vous les données saisies?

Non

Oui

8

A l'aide du clavier, reproduire le code de sécurité présenté, dans le cadre prévu à cet effet (cf. exemple ci-dessus).
Le code doit être impérativement reproduit à l'identique, en respectant les majuscules et minuscules.

9

A l'aide de la souris, cocher la case « J'accepte les conditions générales d'utilisation du portail d'authentification Cerbère ». En cliquant sur « conditions générales d'utilisation du portail d'authentification Cerbère » vous pouvez consulter ces conditions générales.

10

Une fois l'étapes 7, 8 et 9 accomplies, cliquer sur le bouton « **Oui** », pour confirmer les données saisies. Vous verrez alors apparaître la page « Création de compte – Etape 4/5 » (voir page suivante).




Au point 8, vous pouvez demander l'émission d'un nouveau code de sécurité en cliquant sur « Changer ».

Création de compte - Etape 4/5

Demande enregistrée

Votre demande est enregistrée. Un message vient de vous être adressé pour finaliser la création de votre compte.

 Accueil

📌 Lorsque la page « *Création de compte – Etape 4/5* » apparaît (voir copie d'écran ci-dessus), la demande de création de compte Cerbère est enregistrée. Vous pouvez retourner à l'accueil (en cliquant sur la bouton « Accueil ») ou fermer le portail d'authentification.

👉 A CE STADE DE LA PROCÉDURE, VOTRE DEMANDE DE CRÉATION DE COMPTE CERBÈRE EST ENREGISTRÉE, MAIS ELLE N'EST PAS ENCORE VALIDÉE : vous ne pouvez donc pas vous authentifier sur les applications nécessitant une telle certification (ex : SPLS-Galion).

✉ Suite à l'étape 4/5 un courriel automatique vous est envoyé sur votre adresse électronique pour confirmer votre demande de création de compte Cerbère (voir exemple ci-dessous).

ⓘ *Si aucun message n'est reçu dans un délai de 24 heures, il est possible que le pare-feu informatique du fournisseur d'accès internet ou du réseau interne à l'organisme bloque la réception du message. Dans ce cas, solliciter l'aide du service informatique.*

De : "Portail d'authentification Cerbère"
Date : 18 sept. 2019 à 09:14:07
À : DUCHENE Jerome
Sujet : [Cerbère] Demande de création de votre compte

Bonjour,

Vous avez demandé la création d'un compte pour bénéficier des services proposés par le portail d'authentification Cerbère.

Afin de confirmer cette demande, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous ou le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur :

<https://authentification.din.developpement-durable.gouv.fr/authSAML/moncompte/creation/confirmation.do?ticket=8005983D66AB198CE3E9B70BE8A301C8E3AZC031>

Attention, votre demande sera supprimée si vous ne la confirmez pas dans les 24 heures.

Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, veuillez simplement ignorer ce message.

Cordialement,
Cerbère : le portail d'authentification des ministères de la Transition Écologique et Solidaire et de la Cohésion des Territoires.

Ce message vous a été envoyé automatiquement. Nous vous remercions de ne pas y répondre.

11

11 A l'aide de la souris, cliquer sur le lien transmis dans le courriel automatique envoyé sur votre boîte électronique. Vous verrez alors apparaître la page « Création de compte – Etape 5/5 » (voir page suivante).

✋ **CONFIRMER IMPÉRATIVEMENT LA DEMANDE DE CRÉATION DE COMPTE CERBÈRE DANS LES 24 HEURES QUI SUIVENT L'ENVOI DU COURRIEL AUTOMATIQUE, sinon il faudra recommencer toute la procédure.**



Ministère de la Transition
Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion des
Territoires et des Relations
avec les Collectivités
Territoriales

Portail d'authentification Cerbère



🏠 Cerbère

🔑 Connexion

👤 Mon compte



🔍 Aide

Création de compte - Etape 5/5

Création terminée

Votre compte Cerbère est maintenant créé.

🏠 Accueil

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Maîtrise d'oeuvre [CP21](#)

Maîtrise d'ouvrage [PS14](#)

[Conditions générales d'utilisation](#)

© Version 6.1.6-ceab06-intranet

Votre compte Cerbère est créé.

📌 Il convient maintenant de solliciter votre habilitation à :

- SPLS >> auprès de l'équipe projet régionale de la région du siège de votre organisme si vous êtes personnel d'un maître d'ouvrage,
- Galion >> auprès de votre CFA (ou référent Galion local), si vous êtes agent d'une collectivité délégataire des aides à la pierre.